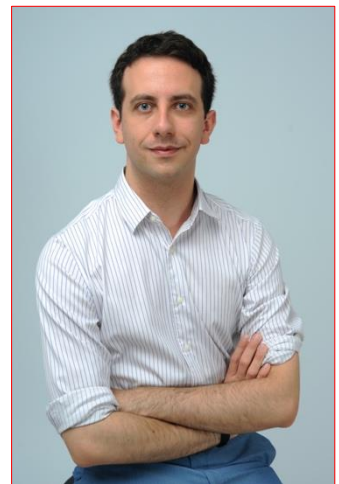




de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg



Nom et Prénom : Vernaz Silvain

Qualité : ATER

Courriel : silvz@wanadoo.fr

Thèmes de recherche

Accident, appréciation, article 121-3 du Code pénal, autorisation administrative, bénéfice-risque, causalité, connaissance du risque, culpabilité, dangerosité, décideurs, élément psychologique, erreur, faute, imprudence, incrimination ouverte, interprétation, loi, médecin, négligence, norme, obligation d'agir, omission, prévisibilité, proportionnalité, règle de l'art, règle du jeu sportif, règlement, répression, responsabilité pénale, résultat, risque, seuil, structure de l'infraction, voiture autonome.

Principales publications et travaux académiques

VERNAZ Silvain, Le fait non intentionnel dans les atteintes à la personne, Réflexions sur le seuil de la répression pénale en droit français à la lumière du droit suisse, thèse, Strasbourg, 2021.

ZURKINDEN Nadine et **VERNAZ Silvain**, « L'erreur chirurgicale : regards croisés sur l'imprudence pénale en France et en Suisse », *Revue pénale suisse*, Stämpfli, tome 136, 2018, p. 90 et s.

ZURKINDEN Nadine et **VERNAZ Silvain**, « Les robots chirurgicaux et le droit pénal, une réflexion franco-suisse », *Forum poenale*, N° 6, Stämpfli, 2018, p. 510 et s.

Enseignements

Chargé de TD en Droit pénal spécial (Master 1), Droit pénal général (Licence 3), Procédure pénale (Licence 3), Responsabilité civile extracontractuelle (Licence 2), Droit de la famille (Licence 1), Introduction au droit privé et théorie générale de la personnalité juridique (Licence 1). Également en charge de Séminaires intensifs de révision (SIR).

Parcours universitaire

Double licence (2013) à Grenoble :

- Droit, option juriste trilingue d'affaires
- Licence de langues étrangères appliquées (LEA) : anglais et allemand

Master 1 de Droit privé fondamental – profil droit pénal, à Grenoble (2014)

Master 2 de Droit pénal et sciences criminelles, parcours droit pénal fondamental comparé (recherche), à Strasbourg (2015)

Thèse en droit privé (droit pénal comparé) à l'Université de Strasbourg, en cotutelle avec l'Université de Bâle (2021).

Responsabilités scientifiques et éditoriales-Autres activités

- Encadrant de l'équipe strasbourgeoise au concours Claude Lombois, 2018
- Membre du groupe de recherche STAGEVAL, depuis 2017
- Membre du jury au concours d'éloquence Oratio, 2015-2017, puis au concours de plaidoirie Lysias, 2018